



FO JUSTICE - UISP PARIS

TROIS AGENTS BLESSÉS... MAIS "IL N'Y A PAS MORT D'HOMME" !

COMMUNIQUÉ :

Ce vendredi 21 août 2026, trois personnels du CP Villepinte ont été blessés lors d'une violente agression préméditée.

Le détenu mis en cause, condamné jusqu'en 2042, venait d'être transféré à Villepinte dans le cadre d'une mesure d'ordre et de sécurité.

Dès l'ouverture de sa cellule, il a projeté sur les agents de l'eau chaude qu'il avait préparée dans une casserole. Lors de l'intervention et de la maîtrise :

- un collègue a été brûlé à la main ;
- une collègue a été blessée au bras ;
- un troisième agent a été atteint par l'eau chaude au niveau de son uniforme.

Au-delà de leurs blessures physiques, les trois agents demeurent profondément choqués psychologiquement par la violence et la soudaineté de cette attaque.

TROIS COLLÈGUES BLESSÉS, TROIS VICTIMES, UNE AGRESSION PRÉPARÉE.

Et pourtant, face à cette situation, le chef d'établissement aurait osé déclarer qu'"il n'y a pas mort d'homme".

FAUT-IL ATTENDRE UN MORT POUR PRENDRE LA MESURE DU DANGER ?

Relativiser pour maîtriser une situation de crise peut s'entendre. Minimiser les blessures de trois personnels est totalement inacceptable ! Ces mots banalisent l'agression et adressent aux agents un message désastreux : tant que personne ne meurt, il faudrait presque considérer que tout va bien.

NON, MONSIEUR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT, TOUT NE VA PAS BIEN !

Un détenu condamné jusqu'en 2042, identifié comme suffisamment problématique pour faire l'objet d'un transfert par mesure d'ordre et de sécurité, n'a rien à faire durablement dans une maison d'arrêt déjà confrontée à la surpopulation, au manque d'effectifs et à des conditions de travail explosives.

À VILLEPINTÉ, LA SURPOPULATION CARCÉRALE EST DEVENUE UN FACTEUR PERMANENT D'INSÉCURITÉ !

Elle multiplie les tensions, complique la gestion des profils violents, réduit les possibilités de séparation et expose quotidiennement les personnels. Dans ce contexte déjà explosif, accueillir un détenu dangereux, condamné jusqu'en 2042 et transféré par mesure d'ordre et de sécurité, relève d'une gestion irresponsable du risque.

FO JUSTICE EXIGE :

- son transfert immédiat vers un établissement sécurisé correspondant à son profil dangereux et à sa longue peine ;
- une sanction disciplinaire ferme, à la hauteur de la gravité des faits ;
- la saisine immédiate du parquet et une réponse pénale rapide, avec le recours à la comparution immédiate si les conditions légales sont réunies ;
- l'accompagnement administratif, médical et psychologique des trois collègues blessés ;
- la mise en œuvre immédiate d'une cellule de soutien psychologique, accessible à l'ensemble des collègues qui en éprouvent le besoin ;
- l'octroi de la protection fonctionnelle et la prise en charge complète de leurs démarches ;
- une véritable évaluation des profils transférés à Villepinte par mesure d'ordre et de sécurité.

FO Justice apporte son soutien total aux trois personnels blessés et leur souhaite un prompt rétablissement.

LES PERSONNELS NE SONT PAS DE LA CHAIR À CANON ! TROIS AGENTS BLESSÉS, C'EST DÉJÀ TROIS DE TROP !

À Villepinte, la direction peut choisir de minimiser. FO Justice choisit de protéger, de dénoncer et d'agir !

Villepinte, le 21 août 2026

FO JUSTICE : DÉFENDRE VOS DROITS, PARTOUT ET POUR TOUS !

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**FO RÉSISTER!!
RIEN LÂCHER!**

JE VOTE FO JUSTICE

ACTION RESPECT ÉQUITÉ - POUR TOUS LES PERSONNELS